



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES DES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020 (Octobre 2022)

SOMMAIRE

1.	Rapport d'audit	Page 2
3.	États financiers	Page 7
	Etat de la Situation Financière	Page 8
	Etat des Produits et des Charges	Page 9
	Etat des flux de trésorerie	Page 10
	Notes aux états financiers	Page 11

RAPPORT D'AUDIT

RAPPORT DE L'AUDITEUR

Aux Messieurs les adhérents de la Ligue Tunisienne de Défense des Droits de l'Homme (LTDH)

Rapport sur l'audit des états financiers de l'exercice de 12 mois clos le 31 décembre 2020

Opinion avec réserve

Messieurs,

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Ligue Tunisienne de Défense des Droits de l'Homme (LTDH), comprenant la situation financière au 31 décembre 2020, ainsi que l'état des produits et des charges et l'états des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et les notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers sont établis en dinars tunisiens et font ressortir des actifs nets de 168 669 dinars y compris un déficit de l'exercice s'élevant à 76 919 dinars

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve », les états financiers ci-joints donnent dans tous leurs aspects significatifs une image fidèle de la situation financière de la Ligue au 31 décembre 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Comptables Tunisiennes (NCT) et aux normes internationales d'information financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

i. Gestion des sections de l'LTDH

Les transactions et flux financiers réalisés par les 28 sections régionales de la LTDH ne sont pas pris en compte dans la comptabilité de cette dernière. En effet, l'ensemble des charges, des produits, des pertes et des gains réalisés par les sections au cours de l'exercice 2020 ainsi que les différents engagements pris par ces dernières ne sont pas traduits dans la comptabilité de la Ligue.

Nous avons adressé des demandes d'information aux 28 sections de la Ligue afin d'obtenir les éléments probants permettant de régulariser cette situation. Toutefois, le taux de réponse est très faible et ne permet pas de proposer les ajustements nécessaires.

ii. Recouvrement des Adhésion des membres

Le taux de recouvrement des adhésions des membres de l'LTDH est très faible et non homogène par exercice, cette situation prive la ligue des ressources stable et viole les dispositions des articles 7 et 9 des statuts de la ligue qui stipulent que « chaque membre est tenu de payer sa cotisation annuelle » a défaut il « perd sa qualité d'adhérent ».

iii. Report de TVA non fondé

Un ancien solde de TVA déductible s'élevant, au 31 décembre 2020, à plus de 39 414 dinars, figure parmi les actifs de la Ligue. Compte tenu du régime fiscal de la Ligue en matière de TVA, ce report de TVA devrait être apuré par le biais d'un compte de capitaux propres (correction d'erreur comptable).

iv. Tenue du registre des adhérents

La Ligue ne tient pas un registre des membres conformément aux stipulations de l'article 40§1&2 du décret-loi n°2011-88.

v. <u>Inventaire de la caisse</u>

Certaines caisses de projets n'ont pas fait l'objet un inventaire physique à la clôture de l'exercice et ce en infraction de l'article 17 de la Loi n° 96-112 du 30 décembre 1996, relative au système comptable des entreprises.

L'absence de cet inventaire physique et son rapprochement avec la comptabilité ne nous permet pas d'estimer les éventuels écarts entre le solde des caisses existantes et celles comptabilisées et l'impact de ces écarts sur la valeur inscrite sur à la situation financière.

Par ailleurs, nous avons relevé un retard, parfois conséquent, dans l'apurement comptable des bordereaux des dépenses. Cette situation touche aux assertions de l'exhaustivité et du Cut-off des charges de l'exercice.

Questions clefs d'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions. Outre le problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve », nous avons déterminé que les questions décrites ciaprès constituaient les questions clés de l'audit à communiquer dans notre rapport.

i. Rapprochement des immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles de l'LTDH dont la valeur nette s'élève à 27 190 dinars n'ont pas fait l'objet d'un inventaire physique rapproché avec la comptabilité, l'absence de cet inventaire physique et son rapprochement avec la comptabilité ne nous permet pas d'estimer les éventuels écarts entre les immobilisations existantes et celles comptabilisées et l'impact de ces écarts sur la valeur des immobilisations corporelles et incorporelles inscrits à la situation financière ainsi sur les amortissements comptabilisées.

ii. <u>Infraction aux dispositions légales</u>

- La Ligue n'a pas encore tenu son Assemblée Générale annuelle relative aux exercices 2016,2017, 2018 et 2019 De ce fait, le rapport financier et moral de l'exercice en question demeure non approuvé. De plus, la Ligue est actuellement en infraction par rapport à l'article 21 de ses statuts et aux dispositions du décret-loi n°2011-88.
- La Ligue ne procède pas à la publication, dans un délai d'un mois de leur réception, dans les médias des données concernant les aides, dons, et donations d'origine étrangère conformément à l'article 41 du décret-loi n°2011-88.

Autres informations

Notre mission de commissariat aux comptes porterait initialement sur un mandat de trois exercices à savoir 2017, 2018 et 2019.

Pour des raisons d'efficacité et de contraintes de temps, le comité directeur de l'LTDH nous a confié, à titre exceptionnel, une mission d'audit des exercices clos au 31 décembre 2020 et 2021.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Une lettre à la direction a été adressée aux membres du bureau directeur de la LTDH dans laquelle ont été consignées les principales faiblesses organisationnelles et d'application des procédures ayant une incidence sur la pérennité du système de contrôle interne et sur la fiabilité des comptes de la Ligue. Mise à part l'insuffisance décrite au niveau de la section « Fondement de l'opinion avec réserve », nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'autres insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes Comptables Tunisiennes, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'association ou de cesser son activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle. Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'association.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

P/ Adly ABDELKEFI
Expert-comptable membre de l'OECT

Tunis, le 28 Octobre 2022

ADLY ABDELKEFI Expert Camptable Membre de l'OECT GSM: 57865865

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2020

Ligue Tunisienne de Défense des Droits de l'Homme (LTDH) ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE ARRETE AU 31.12.2020

(Montants exprimés en Dinars Tunisien)

Au 31 décembre

(Montants exprimes en Dinars Tantisten)		Au 31 decem	DIC
Actifs	Notes	31/12/2020	31/12/2019
AC 1 - Liquidités et équivalents de liquidités		401 659	564 201
•	(4)	401 039	304 201
AC 2 - Placements et autres actifs financiers	(5)	-	-
AC 3 - Autres actifs courants		44 071	43 571
AC 5 - Stocks de fournitures et autres approvisionnen	nents	-	-
AC 7 - Immobilisations financières		156 000	286 000
AC 8 - Immobilisations corporelles	(6)	27 190	32 951
AC 9- Immobilisations incorporelles		-	-
Total des actifs		628 920	926 723
PASSIFS ET ACTIFS NETS			
PA 1 - Concours bancaires et autres passifs financiers		-	-
PA 2 - Autres passifs courants	(7)	70 869	121 857
PA 3 - Fournisseurs et comptes rattachés	(8)	58 120	19 788
PA 4 - Provisions		-	-
PA 5 - Apports reportés	(9)	331 262	534 302
PA 6 - Autres passifs non courants		-	-
PA 7 - Emprunts		-	-
Total des passifs		460 251	675 947
AN 1 - Dotations			
		21.405	25.054
AN 2 - Apports affectés à des immobilisations		21 485	25 956
AN 3 - Subventions d'investissement	(10)	2 582	3 300
AN 4 - Autres actifs nets	(10)	-	-
AN 5 - Réserves		-	-
AN 6 - Excédents ou Déficits reportés		221 520	275 330
AN 7 - Excédent ou Déficit de l'exercice		(76 919)	(53 810)
Total des Actifs Nets		168 669	250 776
Total des Passifs et Actifs Nets		628 920	926 723

Ligue Tunisienne de Défense des Droits de l'Homme (LTDH) ETAT DES PRODUITS ET DES CHARGES AU 31.12.2020

(Montants exprimés en Dinars Tunisien)

Au 31 décembre

PRODUITS	Notes	31/12/2020	31/12/2019
PR 1- Cotisation des adhérents	(11)	1 125	20 530
PR 2- Revenus des activités et manifestations		-	-
PR 3- Subventions de fonctionnement	(12)	-	-
PR 4- Apports non monétaires		-	-
PR 5- Autres Apports	(13)	987 704	849 405
PR 6- Produits des placements		19 408	12 293
PR 7- Quote-part des subventions et apports inscrits aux produits de l'exercice		-	-
PR 8- Autres gains	(14)	12 192	8 181
Total des produits		1 020 429	890 409
CHARGES			
CH 1- Achats consommés de fournitures et approvisionnements	(15)	604 358	577 446
CH 2- Charges de personnel	(16)	299 085	294 525
CH 3- Dotations aux amortissements et aux provisionnements	(6)	12 711	8 781
CH 4- Autres charges courantes	(17)	181 189	63 397
CH 5- Charges financières nettes		-	-
CH 6- Autres pertes		5	70
Total des charges		1 097 347	944 219
Excédents (Déficit) des produits sur les charges de l'exercice		(76 919)	(53 810)

Ligue Tunisienne de Défense des Droits de l'Homme (LTDH) ETAT DES FLUX DE TRESORERIE AU 31.12.2020

(Montants exprimés en Dinars Tunisien)

Au 31 décembre

Flux de trésorerie liés aux activités courantes	31/12/2020	31/12/2019
F1- Encaissement des cotisations des adhérents	1 125	20 530
	1 123	20 330
F2- Encaissement des revenus des activités et manifestations		
F3- Encaissement des subventions de fonctionnement		
F4- Encaissement d'autres revenus et apports	772 952	685 862
F5- Décaissement des sommes versées aux fournisseurs	(719 952)	(499 716)
F6- Décaissement des rémunérations versées au personnel	(180 922)	(179 173)
F7- Autres Décaissement des activités courantes	(158 795)	(200 150)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités	(205 502)	(172 648)
Courantes Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(285 592)	(1/2 040)
2.2.2.4.0 12.0.002.0.10 1.0.0 1.2.1.1.0.0 1.2.1.1.0.0 1.2.1.1.0.0 1.2.1.1.0.0 1.2.1.1.0.0 1.2.1.1.0.0 1.2.1.1.1.0 1.2.1.1.0 1.2.1.1.0 1.2.1.1.0 1.2.1.1.0 1.2.1.1.0 1.2.1.1.0 1.2.1.1.0 1.2.1.1.0 1.2.1.1.0 1.2.1.1.0 1.2.1.1.0 1.2.1.1.0 1.2.1.1.1.1.0 1.2.1.1.1.1.0 1.2.1.1.1.1.1.1.1.1.1.1.1.1.1.1.1.1.1.1		
F8- Décaissement sur acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	(6 950)	(19 964)
F9 - Encaissement sur cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
F10 - Décaissement sur acquisition d'immobilisations financières	-	(285 800)
F11 - Encaissement sur cession d'immobilisations financières	130 000	
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités		
d'investissement	123 050	(305 764)
Flux de trésorerie liés aux activités de Financement		
F12- Encaissement des dotations	-	-
F13- Encaissement des subventions d'investissement	-	-
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement	-	_
Variation la tréasurie	(1(2 542)	(450,445)
Variation de trésorerie	(162 542)	(478 412)
Trésorerie au début de l'exercice Trésorerie à la clôture de l'exercice	564 201 401 659	1 042 613 564 201
Tresoretie a la ciolule de l'exercice	401 059	504 201

NOTE AUX ETATS FINANCIERS

Note N°1 : Présentation de Ligue Tunisienne de Défense des Droits de l'Homme (LTDH)

L'LTDH est une ONG fondée en 1976. Son siège social est situé à 43-45 Avenue Habib Bourguiba Immeuble Le Colisée ESC B Bureau n° 257 Tunis. Présidé par Mr Jamel Msallem, elle exerce pour l'observation et la défense des droits de l'homme.

L'LTDH est l'une des composantes du quartet du dialogue national qui obtient le prix Nobel de la paix 2015 pour son succès dans la mission qui a abouti à la tenue des élections présidentielles et législatives ainsi qu'à la ratification de la nouvelle Constitution en 2014.

Note N°2 : Respect des normes comptables tunisiennes, bases de mesure et principes comptables spécifiques

Les états financiers de L'LTDH arrêtés au 31 décembre 2020, ont été préparés conformément aux dispositions de la loi 96-112 du 30 Décembre 1996 portant promulgation du système comptable des entreprises et en application des principes et méthodes comptables tels que définis par le décret 96-2459 du 30 Décembre 1996 portant promulgation du cadre conceptuel.

L'LTDH arrête ses premiers états financiers conformément à la nouvelle norme comptable n°45 relative aux associations, aux partis politiques et aux autres OSBL approuvée par le Conseil National de la Comptabilité le 26 décembre 2017.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs adoptés pour l'élaboration des états financiers de l'LTDH sont les suivants :

i. Immobilisations incorporelles et corporelles

A leur date d'entrée dans le patrimoine de L'LTDH, les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Elles sont amorties linéairement aux taux suivants :

Logiciels 33,33%

Matériel de transport 20%

Mobilier et matériel de bureau 20%

Matériel informatique 33.33%

ii. Unité monétaire

Les états financiers de L'LTDH sont libellés en dinar tunisien.

iii. Conversions en devise

Les opérations en monnaies étrangères sont prises en charge conformément aux dispositions de la Norme Comptable Tunisienne N°15. En effet, elles sont comptabilisées moyennant une conversion au cours du jour de l'opération, selon le taux de change en vigueur à cette date.

Les règlements sont convertis au taux de change du jour au cours duquel le règlement est procédé. Ainsi, la différence par rapport au montant pris en charge est passée en résultat de change.

Au 31 Décembre de chaque exercice, les soldes des éléments monétaires libellés en devises sont convertis au cours de clôture. Toute différence est comptabilisée en résultat, en gain ou perte de change.

iv. Revenus

Conformément à la disposition de l'article 34 de la loi 88-2011, les ressources d'une association se composent des :

- -Cotisations de ses membres;
- -Aides publiques ;
- -Dons, donations, et legs d'origine nationale ou étrangère ;
- -Recettes résultant de ses biens, activités et projets.

Note N°3 : Faits marquants de l'exercice

Les faits marquants de l'exercice 2020 peuvent être résumés comme suit :

En 2020, l'LTDH a pu collecter et allouer des dépenses aux divers projets et des dépenses interne une somme 1 037 620 dinars.

Note N°4: AC 1 - Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités présentent, au 31 décembre 2020 un solde net de 401 659DTcontre un solde net de 564 201DT au 31 décembre 2019. Ils se détaillent comme suit :

Libellé	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Solde aux banques	387 085	552 134
Solde de la caisse	14 574	12 067
Montant brute	401 659	564 201
Provisions pour dépréciation	-	-
Total en Dinars	401 659	564 201

Note N°5: AC 3 - Autres actifs courants

Les autres actifs courants présentent, au 31 décembre 2020, un solde net de 44 071DT contre un solde net de 43 571DT au 31 décembre 2019. Elles se détaillent comme suit :

Libellé	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Report de TVA	39 414	39 414
Débiteurs divers	3 057	3 057
Avances aux personnels	1 600	1 100
Montant brute	44 071	43 571
Provisions pour dépréciation	-	-
Total en Dinars	44 071	43 571

ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE 2020

Note $N^{\circ}6:AC\ 8\ \&\ AC9\$ - Immobilisations corporelles & Immobilisations incorporelles

	<u>Im</u>	mobilisations brut	es	Amortissements & Provisions			<u>Valeurs nettes au</u>	
Libellé	Soldes au	Variation	Soldes au	Soldes au	Variation	Soldes au	Soldes au	Soldes au
	31/12/2019	2019-2020	31/12/2020	31/12/2019	2019-2020	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2020
Logiciels	1 121	-	1 121	(1 121)	-	(1 121)	-	-
Total des immobilisations incorporelles	1 121	-	1 121	(1 121)	-	(1 121)	-	-
Matériels informatiques	88 787	6 950	95 738	(67 781)	(10 604)	(78 385)	21 006	17 353
Equipements de bureau	45 474	-	45 474	(42 906)	(591)	(43 497)	2 568	1 977
I.G.AAD	15 868	-	15 868	(6 492)	(1 516)	(8 007)	9 377	7 861
Total des immobilisations corporelles amortissables	150 130	6 950	157 080	(117 179)	(12 711)	(129 890)	32 951	27 190
Immobilisations en cours	-	-	-		-		-	-
Total des immobilisations corporelles	150 130	6 950	157 080	(117 179)	(12 711)	(129 890)	32 951	27 190
							-	-
Total des immobilisations corporelles et incorporelles	151 250	6 950	158 200	(118 299)	(12 711)	(131 010)	32 951	27 190

Note N°7: PA 2 - Autres passifs courants

Les autres passifs courants présentent, au 31 décembre 2020 un solde net de 70 869DT contre un solde net de 70 869DT au 31 décembre 2019. Ils se détaillent comme suit :

Libellé	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Créditeurs divers	9 120	9 121
CNSS	30 438	56 482
Autres charges à payer	4 700	40 132
Impôts et taxes à liquider	26 610	16 122
Total en Dinars	70 869	121 857

Note N°8: PA 3 - Fournisseurs et comptes rattachés

Les Fournisseurs et comptes rattachés totalisent, au 31 décembre 2020 un solde de 58 120DT contre u solde de 19 788DT à la clôture de l'exercice précédent. Ils se détaillent comme suit

Libellé	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Fournisseurs d'exploitation	58 120	19 788
Total en Dinars	58 120	19 788

Note N°9: PA 5 - Apports reportés

Les autres apports totalisent, au 31 décembre 2020 un solde d 331 262DT contre un solde de de 534 302DT à la clôture de l'exercice précédent. Ils se détaillent comme suit

Libellé	31 décembre 2020	31 décembre 2019
ACCD	165 623	361 306
EAST AND HORN OF AFRICA HUMAN RIGHT	51 616	27 054
Dignity	63 513	5 402
HANDICAP INTERNATIONAL	(4)	93 888
UNICEF	3 341	43 778
OMCT	(1 969)	(1 969)
ASF	15 083	-
NOVACT/SALAM	34 059	4 843
Total en Dinars	331 262	534 302

Note N°10: PA 5 - Actifs Nets

Les actifs nets totalisent, au 31 décembre 2020 un solde de 168 669DT contre un solde de 250 776DT à la clôture de l'exercice précédent. Ils se détaillent comme suit

Rubriques	Fonds nets	Apports affectés à inv.	Subvention inv.	Excédent/Déficit reportés	Excédent/Déficit de l'exercice	Total
solde au 31 décembre 2019	-	25 956	3 300	275 330	(53 810)	250 776
Affectation Excèdent 2020				(53 810)	53 810	

Rubriques	Fonds nets	Apports affectés à inv.	Subvention inv.	Excédent/Déficit reportés	Excédent/Déficit de l'exercice	Total
						-
Apports affectés à des inv. (net)		21 485				
QP. Des sub. Inv. Inscrits CR			(718)			
Excédent/Déficit de l'exercice 2019					(76 919)	(76 919)
Solde au 31 décembre 2020	-	21 485	2 582	221 520	(76 919)	168 669

Note N°11: PR 1- Cotisation des adhérents

Les cotisations des adhérents totalisent au 31 décembre 2020, 1 125DT contre un solde de 20 530DT à la clôture de l'exercice précédent. Ils se détaillent comme suit

Libellé	31 décembre 2020	31 décembre 2019
ARIANA	90	1 560
BAB BHAR	120	2 560
BEN AROUS	-	10
BIZERTE	-	345
Kasserine	815	-
GAFSA	-	995
TUNIS NORD	-	900
HAMMAMET	-	1 710
KELIBIA	-	3 395
TATAOUIN	-	995
MONASTIR	-	2 510
SILIANA	-	815
MANOUBA	60	1 355
MITLAOUI	-	1 470
SFAX	30	1 410
AUTRE	10	500
Total en Dinars	1 125	20 530

Note N°13: PR 5- Autres Apports

Les autres apports totalisent, au 31 décembre 2020, un solde de 987 704DT contre un solde de 849 405 DT à la clôture de l'exercice précédent. Ils se détaillent comme suit :

Libellé	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Projet JCA 2	195 683	257 384
Projet HANDICAP	213 408	214 602
Projet DIGNTY	112 059	106 996
Projet NOVACT-PROJET SALAM	293 870	84 881
Projet PCAPA	800	41 842
UNICEF	55 437	41 222

Libellé	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Dons	18 662	28 753
Projet MIR		28 401
PNUD		19 184
Projet AFRCAN DEFENDER	52 889	13 389
Projet OXFAM		6 468
Prestations de service ISHR		3 436
Projet PRISON INSIDER	1 261	2 848
Projet ASF	43 635	-
Projet Article 19		-
Projet JCA 1		-
Total en Dinars	987 704	849 405

Note N°14: PR 8- Autres gains

Les autres gains, au 31 décembre 2020, un solde de 12 192DT contre un solde de 8 181DT à la clôture de l'exercice précédent. Ils se détaillent comme suit :

Libellé	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Apports affectés à des biens amortissables	12 139	8 170
Autre gains	53	11
Total en Dinars	12 192	8 181

Note N°15 : CH 1- Achats consommés de fournitures et approvisionnements

Cette rubrique totalise, au 31 décembre 2020, un solde de 604 358DT contre un solde de 577 446DT à la clôture de l'exercice précédent. Ils se détaillent comme suit :

Libellé	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Frais de mission et de déplacement	301 079	422 783
Honoraires	294 373	139 454
Publicité et relations public	104	9 113
Frais de télécommunication	8 801	6 097
Total en Dinars	604 358	577 446

Note N°16: CH 2- Charges de personnel

Cette rubrique totalise, au 31 décembre 2020, un solde de 299 085DT contre un solde de 293 725DT à la clôture de l'exercice précédent. Ils se détaillent comme suit :

Libellé	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Charges de personnel	250 814	244 665
Charges sociales légales	48 270	49 060
Total en Dinars	299 085	293 725

Note N°17: CH 4- Autres charges courantes

Cette rubrique totalise, au 31 décembre 2020, un solde de 181 189DT contre un solde de 63 397DT à la clôture de l'exercice précédent. Ils se détaillent comme suit :

Libellé	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Achats non stockés de matières et fournitures	91 863	24 929
Charges locatives	41 129	29 769
Entretiens et réparations	8 176	633
Autre Service Extérieurs	2 980	1 404
Services bancaires	3 021	1 793
Dons accordé	28 230	370
Impôts et taxes	5 790	4 499
Total en Dinars	181 189	63 397